Collège Jean Moulin
9 avenue Jean Moulin
BP 10035
86501 MONTMORILLON

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 JUILLET 2023

COMPTE-RENDU DES DÉBATS

Le quorum étant atteint, M. Eple-Delcroix, proviseur de la cité scolaire, ouvre la séance à 18h10 en présence de 12 membres.
Le secrétariat de séance est assuré par Mme Labarbarie, représentante des professeurs.

1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

1.1 Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 25/04/2023

M. Eple-Delcroix soumet au vote le procès verbal du conseil d'administration du 25 avril 2023.

Vote
Votants : 12
Pour : 10
Contre : /
Abstention : 2

Le procès verbal est approuvé.

2. VIE MATÉRIELLE ET FINANCIÈRE

M. Chaigne, gestionnaire de l'établissement, annonce l'arrivée de la nouvelle agent comptable. Une réunion a eu lieu le 22 juin pour présenter son mode de fonctionnement. Il est précisé que l'intégralité des tarifs pour les sorties, voyages, contrats et conventions (anciens et nouveaux) avec ou sans incidences budgétaires pour les familles soient actés en conseil d'administration. Le nombre de conseils d'administration dans l'année étant limité, M. Chaigne annonce que certains actes seront présentés hors délai et donc votés à titre rétroactif avec observations des autorités de contrôle.

2.1 Contrats et conventions

- Duplicopieur RISO

M. Chaigne présente le nouveau contrat de location et maintenance des duplicopieurs. Ceux-ci remplacent le vieux duplicopieur RISO RZ300EP qui date de plus de 15 ans. Le contrat est d'une durée de 28 trimestres pour un coût de 1 925€ HT / trimestre du 1er septembre 2023 au 31 août 2030.
RISO propose une reprise écologique et la prise en charge de deux trimestres SHARP (ancien photocopieur de la reprographie) pour un montant de 5 600€.

M. Eple-Delcroix soumet au vote le nouveau contrat pour les duplicopieurs :

Vote
Votants : 12
Pour : 12
Contre : /
Abstention : /

Le contrat est approuvé à l'unanimité.

< 18h20 arrivée de Ryan Moury, représentant élève >

- Contrat archivage

M. Chaigne présente la prestation d'un inventaire des archives et leur traitement par un professionnel.
Aujourd'hui, les archives de l'établissement sont stockées dans trois lieux et représentent environ 190 mètres linéaires, équivalents à quatre mois de travail à temps plein. Le tri, l'inventaire et les procédures étant spécifiques, il a été convenu de faire appel à un professionnel, archiviste diplômé.
Le contrat proposé à Mme Menenteau Sandra comprend un logement dans l'établissement fourni à titre gratuit, pour une somme de 7997,94€ (HT). La professionnelle proposera également aux membres de la direction de l'établissement une formation et des procédures pour la suite.

M. Eple-Delcroix soumet au vote le contrat pour la gestion des archives :

Vote
Votants : 13
Pour : 13
Contre : /
Abstention : /

Le contrat est approuvé à l'unanimité.

- Répartition des crédits globalisés

La dotation 2023 des crédits d'état est de 1500€, la répartition proposée est la suivante : 700€ pour les droits de reprographie et 800€ pour les carnets de correspondance.

M. Eple-Delcroix soumet au vote la répartition des crédits globalisés :

Vote
Votants : 13
Pour : 13
Contre : /
Abstention : /

La répartition des crédits est approuvée à l'unanimité.

- Bilan sortie Oradour 28/04/23

La sortie a eu lieu le 28 avril 2023 pour l'ensemble des élèves de troisième (108).
– bilan financier : le collège a pris en charge intégralement le financement de la sortie, pour une somme de 1205€.
La facture de la réservation de la salle pour le repas à l'abri (en fonction de la météo) n'a toujours pas été transmise par la mairie d'Oradour. L'acte sera voté à titre rétroactif.

M. Eple-Delcroix soumet au vote le bilan financier de la sortie :

Vote
Votants : 13
Pour : 13
Contre : /
Abstention : /

Le bilan est approuvé à l'unanimité.

– bilan pédagogique : cf. annexe 1

- Bilan course d'orientation

La sortie course d'orientation pour les élèves de quatrième a eu lieu les 8/9 et 12/13 juin dans les forêts de la région. Cette sortie fait partie des programmes d'enseignement en E.P.S..
– bilan financier : coût du transport, 2840€

M. Eple-Delcroix soumet au vote le bilan financier de la sortie :

Vote
Votants : 13
Pour : 13
Contre : /
Abstention : /

Le bilan est approuvé à l'unanimité.

– bilan pédagogique : cf. annexe 2
Mme Coat, professeur d'E.P.S. invitée au CA, précise que la comportement des élèves a été très satisfaisant, qu'il y aura des modifications à prévoir en fonction des forêts pour les sessions suivantes, que les demandes doivent être faites très tôt aux mairies. Elle précise également que les pique-niques n'ont pas fait l'unanimité.

- Bilan voyage ULIS

Le voyage a eu lieu les 22 et 23 juin dans la région des lacs de haute Charente pour les sept élèves de l'Unité et leurs deux accompagnatrices, pour un coût total de 457,50€, pris en charge intégralement par le collège.

M. Eple-Delcroix soumet au vote le bilan financier de la sortie :

Vote
Votants : 13
Pour : 13
Contre : /
Abstention : /

Le bilan est approuvé à l'unanimité.

- Prélèvement sur fonds de roulement

M. Chaigne demande un prélèvement de 25 000€ en prévision des contrats « Duplicopieurs » et « Archives ».
Le fonds de roulement est de 196 831,23, il restera donc 171 831,23 après le prélèvement.

M. Eple-Delcroix soumet au vote le prélèvement :

Vote
Votants : 13
Pour : 13
Contre : /
Abstention : /

Le prélèvement est approuvé à l'unanimité.

- Convention de mise à disposition de matériel Web Radio

Convention établie entre le rectorat et le collège pour le matériel de la Web Radio. Une formation a eu lieu pour certains enseignants intéressés par le projet (M. Jarige, M. Andréo, M. Marillaud). Le contrat prend fin en cas de dysfonctionnement ou fin de vie du matériel, en cas d'arrêt du ou des projets pédagogiques, en cas de fermeture de l'établissement.
Le kit est à installer dans l'établissement et il faut trouver une salle qui s'y prête.
Mme Vitot-Huot, représentante des professeurs, propose le pôle art dans lequel un studio d'enregistrement, insonorisé, avec vitre, a été aménagé lors des derniers travaux. L'implication de M. Fage, professeur d'éducation musicale, est suggérée.
M. Jarige, représentant des professeurs, souligne le problème d'accès à la salle d'enregistrement qui passe par la salle de cours d'éducation musicale.

< 18h45 départ Mme Vitot-Huot, représentante des professeurs >

M. Eple-Delcroix soumet au vote le prélèvement :

Vote
Votants : 13
Pour : 13
Contre : /
Abstention : /

Le prélèvement est approuvé à l'unanimité.

- Autorisation de recrutement des ASSEDU

Le collège a reçu la même dotation que l'année précédente, soit 4,75 équivalent temps plein.
M. Eple-Delcroix demande l'autorisation au CA de recruter des personnels sur les postes vacants.

M. Eple-Delcroix soumet au vote l'autorisation de recrutement :

Vote
Votants : 12
Pour : 12
Contre : /
Abstention : /

L'autorisation est approuvée à l'unanimité.

3. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

3.1 Bilans

Bilan AS : cf. Annexe 3
Bilan du CVC : cf. Annexe 4
Bilan voyage Grèce : cf. Annexe 5
Bilan arts plastiques : cf. Annexe 6
Bilan voyage Paris : cf. Annexe 7
Bilan infirmerie : cf. Annexe 8
Bilan vie scolaire : cf. Annexe 9

<20h20 départ Mme Pèlerin, déléguée des parents d'élèves>

Bilan FSE : cf. Annexe 10
Bilan Lab' des Bidouilleurs : cf. Annexe 11

3.2 Structure

M. Eple-Delcroix informe le conseil des évolutions de la structure pour l'année prochaine : nous perdons une classe de sixième ; les trois classes auront donc des effectifs de 28 élèves selon les prévisions officielles mais peut-être moins.

3.3 Projets de sorties et voyages

Cf. Annexe 12
M. Eple-Delcroix présente les projets de sorties et voyages scolaires envisagés pour l'année scolaire à venir.

M. Eple-Delcroix soumet au vote le principe des projets :

Vote
Votants : 12
Pour : 12
Contre : /
Abstention : /

Le principe des projets est approuvé à l'unanimité.

Avant de clore le conseil d'administration et l'année scolaire, M. Eple-Delcroix annonce le changement de poste de M. Chaigne, qui quitte la fonction de gestionnaire mais reste dans l'établissement au secrétariat de gestion.
M. Chaigne est vivement remercié par l'ensemble des membres du conseil pour son travail, sa disponibilité et les solutions qu'il ne manquait jamais de trouver. Il répond qu'il a également apprécié travailler avec les différents personnels de l'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Eple-Delcroix lève la séance à 21h00.

L'Ordonnateur,
M. Eple-Delcroix

CITÉ SCOLAIRE Jean MOULIN
Le Proviseur
MONTMORILLON

Le secrétaire de séance,
Mme Labarbarie